SMOS www.saintmauricelesbrousses.fr

30^{ème} année pour Débroussaillons l'expression



Une première à Saint-Maurice depuis 50 ans

Informations utiles ...

Bilan des Associations ...

Et encore plus ...

Juin 2019 N°61



CMJ: Grand nettoyage de Printemps

Bulletin municipal de la ville de Saint Maurice les Brousses

Infos pratiques - Mairie

Heures d'ouverture : - 8h30 - 12h00 et 15h00 - 17h00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- 8h30 - 12h00, les mercredis et samedis

Coordonnées : 29, Avenue de Limoges - 87800 Saint Maurice les Brousses

Tél.: 05 55 57 50 72 - Fax: 05 55 57 53 90 - Mail: mairie.stmaurice87@orange.fr

Santé

Médecin

Docteur Cécile POMPIER Sur rendez-vous Tél: 05 55 57 53 47 - 06 84 36 67 04

Sophrologue

Pierre POMPIER Sur rendez-vous -Tél: 05 55 36 29 26

Masseur kinésithérapeute

Johann GUILBAUD

Sur rendez-vous - Tél: 06 07 53 46 71

Pédicure Podologue

Fabienne MÉAUME

Sur rendez-vous - Tél : 09 81 25 52 32

<u>Infirmières libérales,</u> soins à domicile

Bernadette CHAMBON - Tél: 05 55 00 41 94

Gaëlle LAVIRON | Tél : 05 55 50 14 07 & Céline REBSTOCK | ou Tél : 06 81 46 73 45

Services



Police Secours **15**

SAMU

18

Sapeurs Pompiers

Trésorerie de Saint-Yrieix la Per.

12 avenue du Docteur Lemoyne 87500 Saint-Yrieix la Perche

Tél: 05 55 08 36 37

Conciliateur de justice

Jacques DUVERGER

Permanence: un mardi matin par mois

112

Appel Urgence Européen

Déchetterie, à Nexon

Tél.: 05 55 58 35 42

lundi, mercredi, vendredi et samedi

8h-12h et 14h-18h Mardi de 8h-12h

La Poste, à Saint Maurice

Ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h Levée du courrier tous les jours à 12h00

SAUR

Tél.: 05 87 23 10 00

Du lundi au vendredi de 8h à 19h Dépannage 24h/24 : 05 87 23 10 01

Médiathèque, à Nexon

Tél.: 05 55 58 33 34

Ouvert Mardi de 15h à 18h, Mercredi de 10h à 12h30 et14h à 18h, Vendredi de 15h à 19h, Samedi de 10h à 12h30 et

14h à 17h

<u>Communauté de Communes</u> du Pays de Nexon/Monts de Châlus

Tél.: 05 55 58 37 90

6 place de l'Église - 87800 Nexon

<u>Le relais assistants maternels - parents</u> « <u>Les P'tits Bouts du Pays de Nexon » à Janailhac</u>

06.33.65.85.75 et rampaysnexon@yahoo.fr

Lun., Mar., Jeu. et Ven. de 9h30 à 11h30 (Animation)

Lun., Mar. et Jeu. de 13h-17h (Permanence) et Ven 13h-17h (Nexon)

Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon

Tél.: 05 55 58 11 05 - http://aajpn.over-blog.com/

5 Rue Jean-Jacques Rousseau - 87800 Nexon

Ouvert: lundi 14h-19h / Mar.Mer.Jeu.Ven. 9h-12h30 et 14h-19h



Equipe de rédaction :
Ce bulletin a été préparé
par les membres de la
commission
Communication, et
imprimé par nos soins

Delphine André, Jean-Marc Borderie, Bernard Chazeau, Alice Duvernet et Pierre Viale Notre société se transforme. Nous nous trouvons à un tournant de ce monde où règnent le pouvoir de l'argent, l'individualisme et la compétition.

Il semble que nos élus fassent abstraction de nous, ce qui génère cette crise de confiance.

Nous sommes dans une société où l'égoïsme prend de plus en plus le dessus sur la convivialité, l'aide et le partage.

Les règles, les lois, sont écrites par des « spécialistes » urbains qui connaissent le mot ruralité seulement l'été en famille ou en vacances, pour se détendre.

Le monde rural vaut mieux que cela et se doit d'être reconnu et considéré avec des réflexions et des mesures adaptées.

A Saint Maurice les Brousses, avec votre soutien, nous œuvrons pour le bien-être de tous. Notre commune évolue et profite de sa situation géographique qui favorise l'arrivée de nouvelles activités. La maison médicale, opérationnelle depuis début mai accueille déjà de nombreux patients auprès des infirmières et de la pédicure.

Ces services à la population doivent se joindre à d'autres et nous ferons tout pour densifier les offres diverses de proximité au service des Saints Mauriciens.

D'autres projets sont en cours, nous y travaillons avec optimisme et ténacité, dans l'espoir d'une rapide réalisation.

Je sais que pour l'instant le soleil n'est pas taxé et encore en accès libre. Profitez de cette période estivale pour vous gorger d'énergie et d'optimisme.

Nous cultivons l'écoute, soyez donc toujours assurés de trouver auprès des élus et du personnel communal, aide et conseil.

Georges DARGENTOLLE

« Lorsque les hommes sauront ce que c'est que la Terre et connaîtront la modeste situation de leur planète dans l'infini, lorsqu'ils apprécieront mieux la grandeur et la beauté de la nature, ils ne seront plus aussi fous, aussi matériels d'une part ; mais ils vivront en paix, dans l'étude féconde du Vrai, dans la contemplation du Beau, dans la pratique du Bien, dans le développement progressif de la raison, dans le noble exercice des facultés supérieures de l'intelligence. »

Camille Flammarion, 1880

Séance du 29 novembre 2018

Location du logement sis 33 avenue de Limoges

Suite au départ de M^{me} Salomon, le Conseil Municipal décide de louer à compter du 1^{er} décembre 2018 une partie du bâtiment sis 33 av de Limoges à M^{me} Bernadette Chambon, infirmière libérale, pour l'exercice de son activité. Le montant du loyer est fixé à 200 € payable d'avance le 1^{er} de chaque mois.

<u>Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour les grosses réparations sur la voie communale n°5 route de Guillat</u>

Lors de violents épisodes orageux la VC n°5 route de Guillat a été fortement dégradée et sa remise en état est une priorité.

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des grosses réparations aux voies communales.

<u>Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des crédits amendes de</u> police pour l'aménagement du carrefour RD704/RD11A3

Lors de la réunion du 9 octobre 2018, le Conseil Municipal a validé le projet réalisé par les services techniques départementaux consistant à sécuriser la RD 704 en garantissant la fluidité du trafic.

Une partie des travaux nécessaires pour améliorer la visibilité au croisement de la VC n°3 bis et la RD 704 reste à la charge de la commune pour un montant estimé à 65 000 €. Le Conseil Municipal décide de demander une subvention de 50 % dans le cadre des crédits amendes de Police.

Location de la maison médicale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le loyer des trois locaux comme suit :

- Local pédicure 455 € hors charges
- Local infirmier 294 € hors charges
- Local médecin 329 € hors charges

Il fixe également une avance mensuelle sur charges de 20 € en plus du loyer avec une régularisation en fin d'année.

Affaires diverses

M^r le Maire informe que la Communauté de Communes prendra en charge le transport des élèves vers les médiathèques à hauteur de deux transports par an et par classe.

Séance du 12 février 2019

<u>Election d'un conseiller communautaire représentant la commune au sein de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus.</u>

Le Conseil Municipal a élu M^{me} Karine GENIN conseillère communautaire, siégeant à la communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus en remplacement de M^r Jean-Claude CHAUVIER.

Projet d'implantation d'un supermarché de proximité

M^r le Maire expose au Conseil Municipal que la Société Carrefour Proximité France a le projet d'implanter un supermarché de proximité à l'enseigne « Carrefour Contact » d'une surface de vente de 438 m², avec une station-service 24/24 et point gaz annexés sur la parcelle A2391 (nouvelle AX5), située au « Vieux Saint-Maurice »

Le Conseil Municipal accepte l'implantation de ce commerce et décide de vendre à la Société Carrefour Proximité France une partie de la parcelle A 2391 (nouvelle AX 5).

Opposition au transfert à la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus des compétences eau potable et assainissement des eaux usées au 1er janvier 2020 - Minorité de blocage

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable, et de la compétence assainissement collectif des eaux usées.

Affaires diverses

- M^r le Maire fait part du projet d'installation d'une coiffeuse dans le local sis 33 avenue de Limoges. Il est nécessaire pour cela de réaliser des travaux de rénovation et de transformation. Il présente les devis demandés à plusieurs entreprises (coût estimé à 25 000 € HT).

- Implantation d'un relais TDF pour Orange: M^r le Maire présente les éléments du projet d'acquisition sur la parcelle du stade cadastrée AR62 pour l'installation d'un relais de téléphonie mobile. Après discussion, il est demandé de faire une enquête de voisinage et/ou de déplacer cette installation dans une zone moins peuplée et moins visible. La décision du Conseil municipal est donc reportée.
- Le football club de St Maurice les Brousses a déposé un dossier pour faire une demande de subvention auprès de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine par l'intermédiaire du District de la Haute-Vienne pour le financement d'installations sportives et plus précisément pour des abris de touches. Il faut vérifier que ce matériel puisse être rangé dans le local des tribunes, et reprendre contact avec le District pour les modalités et demander d'autres devis.
- M^r le Maire fait lecture de la demande de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne pour une contribution au fonctionnement de la structure. Le montant de la cotisation 2019 est d'un euro par habitant. Le Conseil municipal donne son accord.
- M^r le Maire fait part de la demande de la Croix Rouge Française pour l'implantation d'un local d'environ 200 m². Une partie du terrain jouxtant la maison médicale pourrait être cédée pour ce projet.
- M^r le Maire expose le projet du Groupe AXA pour mettre en place en partenariat avec la commune une mutuelle de village. Après en avoir discuté, le Conseil municipal ne souhaite pas mettre en place cette coopération.

Séance du 2 avril 2019

Vote des comptes administratifs 2018 et approbation des comptes de gestion 2018

M^r Bernard CHAZEAU donne lecture des comptes administratifs 2018, budget assainissement, budget principal de la commune ainsi que le budget lotissement des Petites Pousses dressés par M^r le Maire.

M^r le Maire s'étant retiré au moment du vote, les trois comptes administratifs 2018 n'appelant aucune observation ni réserve sont adoptés à l'unanimité des voix.

Vote des budgets primitifs 2019

Assainissement : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le budget primitif présenté par Mr le Maire et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 190 180 € en section fonctionnement et à la somme de 227 617 € en section d'investissement.

Budget principal commune : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le budget primitif présenté par Mr le Maire qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 739 610 € en section de fonctionnement et à la somme de 727 007 € en section d'investissement.

Budget lotissement des Petites Pousses : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13 246 € en section de fonctionnement.

Vote des taux d'imposition pour l'année 2019 sans changement :

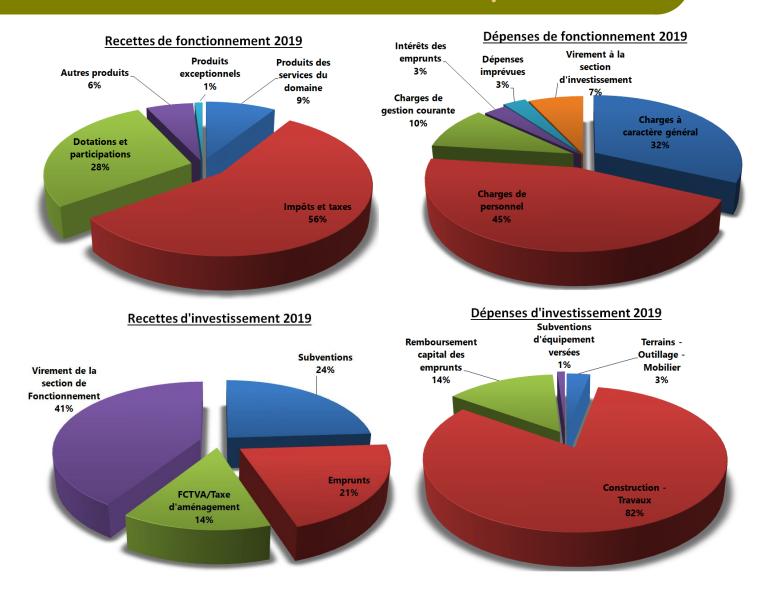
Taxe d'habitation: 17,00%
Taxe foncière (bâti): 17,50%
Taxe foncière (non bâti): 71,30%

Nom de l'association bénéficiaire	Montant de la subvention versée
Ecole de Foot du Pays de Nexon	150 €
Jeunes Agriculteurs de Pierre Buffière	150 €
Prévention routière	100 €
Féd Mutilés du travail et accidentés de la vie	150 €
Football club St Maurice	1 400 €
Association de chasse	450 €
Débroussaillons l'Expression	1 500 €
Association des parents d'élèves	400 €

Nom de l'association bénéficiaire	Montant de la subvention versée
Association Pétanque des Espoirs	150 €
Club la Joie de Vivre	70 €
Comité des Fêtes de SMLB	800 €
Coopérative scolaire Ecole Jean Moulin	5 800 €
AMT Les Motoriciens	150 €
Rock Métal Camp	500 €
CAP St Maurice	150 €
Divers	3 080 €

Réalisation d'un prêt pour le financement de la maison médicale

M^r le Maire rappelle que pour les besoins de financement de la maison médicale, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 150 000 €. Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, accepte l'offre de financement proposée par la Banque Postale pour une durée de 15 ans au taux fixe de 1,16%.



Implantation d'un relais TDF

M^r le Maire présente la demande de TDF souhaitant acquérir un terrain à Saint Maurice Les Brousses afin d'y édifier une station radioélectrique composée d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes. Après étude, cet achat concernerait une surface d'environ 140 m² de la parcelle AS29 (terrain de la lagune sur la route du vieux Saint Maurice) pour un prix forfaitaire de 8000 €. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention accepte la proposition d'achat telle que présentée par M^r le Maire.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie (électricité, gaz naturel, fioul) et de services associés

Considérant l'intérêt de la mutualisation des achats d'énergie et services associés pour obtenir de meilleurs prix et qualités des services associés, le Conseil Municipal décide d'autoriser l'adhésion de la commune de Saint Maurice les Brousses à la convention de groupement de commandes du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), pour les domaines suivants :

- Électricité pour les points de livraison (PDL) ayant une puissance souscrite > 36 kVA (ex tarifs verts et jaunes)
- Électricité pour les PDL associés à l'Éclairage public d'une puissance souscrite ≤ 36 kVA (ex tarifs bleus éclairage public)
- Électricité pour les autres PDL (bâtiments, équipements) d'une puissance souscrite ≤ 36 kVA (autres ex tarif bleus).

Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus

M' le Maire explique que suite à l'approbation d'un nouveau nom pour la Communauté de Communes, il convient de modifier l'article 2 des statuts. Il rappelle que conformément aux dispositions législatives, cette modification statutaire doit être décidée par délibérations concordantes du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux se prononçant dans les conditions de majorité requise :

- soit les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci,
- soit la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant les deux tiers de la population.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse le nouveau nom proposé par la Communauté de communes et vote contre la modification des statuts.

Séance du 7 mai 2019

Projet « Écoles numériques innovantes et ruralité »

M^r Le Maire informe le Conseil Municipal, que le projet conjoint « Écoles numériques innovantes et ruralité » a été validé par le comité de pilotage du ministère de l'Éducation nationale.

La commune s'engage à acquérir des équipements numériques mobiles et services associés et l'académie s'engage à verser une subvention exceptionnelle au bénéfice de la commune, celle-ci couvrant 50% du montant total du projet. Après un examen plus approfondi du matériel proposé par Limousin Informatique et IBSL, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la convention de partenariat , décide de retenir le devis d' IBSL pour un montant de 7668,36 € TTC et autorise M^r Le Maire à signer la convention de partenariat avec l'académie de Limoges.

Affaires diverses

M^r le Maire fait part de certains disfonctionnements concernant l'utilisation du bâtiment associatif. Trois associations ont les clés mais doivent avertir la mairie avant d'utiliser les locaux, or il a été constaté des utilisations sans que la mairie soit prévenue et des locaux laissés très sales. Dans un 1^{er} temps, il est décidé d'envoyer un avertissement aux trois associations concernées : chasse, foot et pétanque. S'il n'y a pas d'amélioration, M^r le Maire demandera le retour des clés pour celles-ci. Elles devront alors venir les chercher en mairie à chaque besoin et un réexamen des subventions pourra être envisagé.

Infos Mairie

Depuis quelques temps, il est constaté par les agents municipaux chargés du nettoyage des égouts et des installations d'assainissement, des dérives inquiétantes sur la nature des déchets jetés dans les toilettes. Ces faits génèrent une pollution des installations, un mauvais fonctionnement et des interruptions sur le cheminement des matières.

Le « dégrilleur », sorte de barrage destiné à trier les matières, est de plus en plus souvent obstrué par des protections féminines et des lingettes jetables.

Ces déchets, non recyclables, sont un obstacle au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement .

Nous avons dû faire appel à plusieurs reprises à une société spécialisée pour remettre les dispositifs en état. Ces interventions génèrent un coût qui devra à terme se répercuter sur les factures d'eau et d'assainissement payables par tous.

Nous demandons, à nouveau, à tous les utilisateurs de ces accessoires (lingettes, protections féminines) de ne pas les jeter dans les WC, mais de vous en débarrasser dans vos poubelles de ménage.

Merci à toutes et à tous pour votre civilité.



Travaux réalisés

L'aménagement du parking et l'entrée du stade

Une clôture a été mise en place en limite du terrain communal et de la propriété de M^{me} VAREILLE.

L'empêchement d'accéder aux aires de jeux pour les motos est matérialisé par une chicane réalisée en poteau bois située à l'entrée du complexe. Une haie de charmilles plantée le long de la clôture existante du côté du local vestiaire agrémentera cette bordure.

Un aménagement paysager

Des plantations ont été réalisées sur le rond-point de l'allée Maurice UTRILLO (lotissement du stade) ainsi qu'au niveau de l'accès de l'école (place du lavoir).

La rénovation intérieure de la sacristie nord de notre église

Ce local, devenu inutilisable, (humidité, étanchéité à l'air) se devait d'être réhabilité. Les travaux ont consisté à piocher et refaire l'enduit intérieur, remplacer un linteau bois sur la porte extérieure et remettre en place l'installation électrique.

Travaux préparatoires pour l'aménagement d'un salon de coiffure

Ce local situé au 33 avenue de Limoges, n'était occupé qu'en partie depuis le départ de M^{me} SALOMON en septembre 2018. Le conseil municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de M^{me} Sylvie VOISIN, coiffeuse, qui souhaite s'installer sur notre commune.

Ce projet d'aménagement du local prenant en compte les spécificités de l'activité a été étudié par le conseil municipal et validé par la future locataire.

Tous les travaux, dépose des équipements, démolition et petite maçonnerie ont été réalisés par nos employés municipaux. L'ensemble des autres travaux d'aménagement et d'équipement a été confié à des entreprises locales. La prise de possession du local par la future locataire est prévue pour le 1^{er} octobre 2019.

Le montant prévisionnel de cet aménagement est de 30 000 € TTC

Les Imprévus

Un disfonctionnement du circuit électrique du logement à l'étage de l'ancien presbytère a nécessité l'intervention d'une entreprise d'électricité. L'état de l'installation nous a amené à engager la réfection complète de celle-ci. L'entreprise CFE de Limoges a réalisé les travaux pour un montant de 4 600 € TTC.

Travaux programmés

Grosses Réparations sur Voies Communales

Une deuxième tranche de travaux sur les voies communales est prévue pour 2019.

Cela concerne:

- La voie communale qui conduit au village de Mimolle
- La voie communale du village de Guillat à la limite de la commune du Vigen
- Le chemin d'accès au Petit Pomaret
- Les rues du Bosquet et du Petit Boulou

Conformément à la réglementation, un appel d'offres a été lancé. Au moment où nous imprimons ce document, nous ne connaissons pas les résultats de la consultation. Les travaux sont prévus sur la période Août-Septembre.

Amélioration du réseau d'écoulement des eaux pluviales

Deux points critiques ont fait l'objet d'une étude réalisée par l'ATEC (Agence Technique du Département)

Premier point : la traversée de la 704 en bas du bourg

Le bureau d'étude préconise la modification complète du réseau pour ce secteur. La séparation des flux (le bourg, le versant) et le redimensionnement du réseau traversant la chaussée jusqu'à sa sortie au-delà la rue des Lauriers.

Une telle opération à la charge de la commune ne peut être réalisée sans l'aide financière du département. Les démarches sont en cours.

8

Travaux programmés (suite)

Deuxième point : les écoulements provenant du carrefour du cimetière

Plusieurs habitations situées, rue des peupliers et rues adjacentes, ont eu à subir des dégâts provoqués par les eaux de ruissellement lors de gros épisodes pluvieux. Le réseau situé en traversée de chaussée dans ce carrefour ne peut absorber le flux provenant des bassins versants.

Suite à l'étude, un devis de travaux de redimensionnement du réseau a été demandé à l'entreprise Meyzie (St Yrieix). Le montant de cette opération, pris en charge par la commune seule, est de 8 100 € TTC. Les travaux sont prévus durant l'été 2019.

Le drainage des allées du cimetière

Il est assez désagréable lors d'événements malheureux de constater que certaines tombes familiales sont inondées par l'eau d'infiltration provenant en partie des allées. 105 m de tranchées drainantes à une profondeur moyenne de 1,50 m vont être réalisées dans les allées accessibles aux engins.

Les travaux d'un montant de 18 126 € TTC seront réalisés dès cet été par l'entreprise Meyzie (St Yrieix).

L'effacement des réseaux électriques

Le SEHV (Syndicat Energie Haute Vienne) a programmé l'effacement des réseaux sur la zone de Pomaret. Ces travaux qui ont débuté en Mai devraient se poursuivre jusqu'en Septembre 2019.

Le remplacement des réseaux d'eau potable

Le renouvellement des conduites d'alimentation, toujours prévu en 2019-2020, ne pourra être réalisé tel que nous l'avions annoncé dans l'info de Décembre 2018. Il a été décidé de donner priorité au remplacement des conduites sur la zone de Pomaret. Ce chantier « pourrait et devrait » être mené successivement à l'enfouissement des réseaux électriques. L'intervention sur le lotissement du bourg est différée en 2020.

Le remplacement du revêtement de sol dans une classe

Le revêtement ainsi que le ragréage sur parquet sera déposé et remplacé en totalité. Ces travaux sont programmés en juillet dès le début des vacances scolaires. L'entreprise « Sols Boutic » est chargée de la réalisation pour un montant de 5 620 € TTC. L'aménagement sera complété par la mise en place de rideaux d'occultation pour un montant de 2 100 € TTC

Restes à réaliser

Un devis a été établi en Mai 2018 par l'entreprise Lescure pour des travaux de peinture intérieur et extérieur sur le groupe scolaire. Les travaux intérieurs ont été réalisés en juillet 2018, l'entreprise achèvera les travaux extérieurs (peintures sur façades) au cours des vacances scolaires 2019. La totalité du marché était estimée à 4 275 € TTC.

Infos Mairie



La Croix Rouge vous propose 2 types d'ateliers de convivialité qui s'adressent à toutes les personnes intéressées de plus de 60 ans et se déroulent en alternance une fois par mois dans la salle Juliette GRECO, place de Saint Maurice les Brousses (sauf pendant les vacances scolaires).

- L'Atelier « Partageons des sourires » prévoit des activités ludiques en fonction des dates : jeux de mots/lettres, stimulation de la mémoire, travail de l'équilibre afin d'éviter les chutes, activités manuelles autour d'échanges et retour sur le passé... (prochaines dates : le 20/06, le 10/10 et le 12/12/19).
- L'Atelier « Entre femmes » : Nos aides-soignantes vous offriront un moment de détente et bien-être par le biais de massages, exercices de relaxation et de respiration. (prochaines dates : le 25/09 et le 7/11).

Chaque rencontre se déroulera de 14h00 à 16h00 et se terminera selon votre choix autour d'une boisson chaude ou froide accompagnée de quelques gourmandises...

Participation à prévoir de 2 euros par personne.

On espère avoir le plaisir de vous retrouver bientôt.... L'équipe de la Croix Rouge de Nexon, Solignac et Pierre Buffière.

Bon à savoir



La Châtaigneraie Limousine propose la location de véhicules à petits prix pour les personnes en insertion professionnelle

Vous ne disposez d'aucun moyen de locomotion pour vous rendre à votre travail, à un stage ou à une formation, la Châtaigneraie Limousine met à votre disposition un scooter ou une voiture à frais réduits.

A qui s'adresser?

Pour bénéficier de ce service de location, vous devez contacter votre référent habituel (conseiller Mission Locale Rurale, assistant social ou conseiller Pôle Emploi ou Cap Emploi) qui fera le point sur votre situation et les pièces à fournir. La Châtaigneraie Limousine vous contactera ensuite pour le rendez-vous de location.

Combien ça coûte?

Scooter: 1,50 € par jour / Voiture: 6 € par jour

Caution: 200 € pour les scooters / 400 € pour les voitures

<u>Durée de la location</u>: 1 mois renouvelable sous conditions

Votre référent pourra également vous orienter si besoin vers un conseiller mobilité, des ateliers de sensibilisation, des formations (code de la route, permis AM/B).

Ce service de location de véhicules est proposé dans le cadre d'une plateforme départementale, la «Plateforme Mobilité 87», animée par la Châtaigneraie Limousine et 3 autres associations (Aleas, Rempart, Varlin Pont Neuf).

La Châtaigneraie Limousine, en bref

La Châtaigneraie Limousine est une association loi 1901 qui regroupe 6 Communautés de communes du sudouest de la Haute-Vienne (Briance Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin, Val de Vienne).

Elle accompagne principalement des porteurs de projets, publics ou privés, dans de multiples domaines (économie, services, habitat, mobilité, ...).

Contact: 05 55 70 99 40





Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion»







A nos amis les fumeurs

Il est fort gênant de trouver sur les emprises publiques, place de l'église, devant les bâtiments communaux, sur les terrains de sport et de pétanque, des quantités considérables de mégots de cigarette. Un seul geste après l'extinction de votre cigarette mettre le mégot dans un cendrier installé ou de poche et ou dans une poubelle à votre disposition.

Merci pour les autres utilisateurs de ces lieux, pour la santé, le respect et la propreté de notre environnement.

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau



Infos Mairie : Pour rappel - Tarif salle des fêtes

Réservation pour un week-end ou 2 jours consécutifs en semaine

	Grande salle y compris tables et chaises	200€
Résident de la commune	Petite salle y compris tables et chaises	50€
	Office avec ou sans couverts	50€
Non résident de la commune	Grande salle y compris tables et chaises	500€
	Petite salle y compris tables et chaises	100€
	Office avec ou sans couverts	50€
Association communale	Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble)	100€
Association extérieure	Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble)	300€
	Grande salle, petite salle, office,	

Réservation pour un jour en semaine. Les tarifs s'entendent pour une location de 8 h à 8 h le lendemain

	Grande salle y compris tables et chaises	100€
Résident de la commune	Petite salle y compris tables et chaises	30€
	Office avec ou sans couverts	50€
Non résident de la commune	Grande salle y compris tables et chaises	250€
	Petite salle y compris tables et chaises	50€
	Office avec ou sans couverts	50€
Association communale	Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble)	50€
Association extérieure	Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble)	150€
Autre	Grande salle, petite salle, office, tables et chaises (l'ensemble)	400€

EN BREF

DECHETS MENAGERS

Pour répondre à une forte augmentation du volume de tri des déchets, le SYDED nous demande de lui fournir 2 emplacements pour de nouveaux éco-points. Pour l'instant, seul, un nouvel éco-point est en place et en service « rue des lauriers » dans la zone artisanale avec 4 containers.

Le conseil municipal est à la recherche d'un second emplacement conforme aux exigences du SYDED (accessibilité aux personnes, aux véhicules d'enlèvement, etc...)

RECENSEMENT

Du 16 janvier au 15 février 2020 aura lieu le recensement général de la population de notre commune. De plus amples informations vous seront données lors de la parution du Saint Maurice Infos de fin d'année.

Pour mener à bien cette tâche, la commune va recruter 2 agents recenseurs. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie.

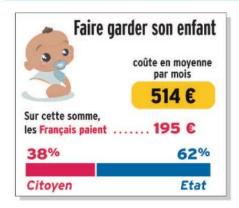
À quoi servent mes impôts?

Ressources publiques : d'où vient l'argent ?

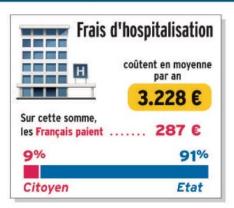
Afin de remplir leurs missions, les administrations publiques (les services publics exercés par l'Etat, la sécurité sociale et les collectivités territoriales) ont besoin d'être financées. Les principales ressources publiques sont ce que l'on appelle les prélèvements obligatoires : impôts, cotisations et taxes. Les prélèvements obligatoires représentent en France 1 038 milliards d'euros, soit 45,3% du PIB.

Infographie: Exemple de financement de l'état

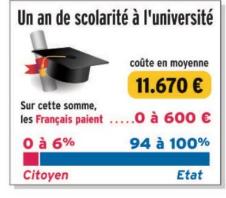
Quel est le "vrai" prix des services financés par l'Etat ?

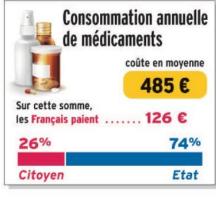


	In an de scolarité u collège
M	coûte en moyenne
A	8.710 €
Sur cette somm les Français pai	
0%	100%
Citoyen	Etat









Source : "Les Décodeurs " Le Monde.fr

INFOGRAPHIE CL



Le club de SANDA DEEP IMPACT (Boxe pieds/poings) implanté depuis quelques années sur la communauté de communes des Monts-de-Châlus, Pays de Nexon fait à nouveau parler de lui pour la deuxième année consécutive.

En effet, sur 400 participants (toutes catégories confondues) deux de nos compétiteurs de Saint Maurice se sont illustrés à la coupe de France qui s'est tenue à VITROLLES les 6 et 7 avril derniers, en ramenant deux médailles :

- Frédéric CHAUVIER médaillé d'or en moins de 80 Kg
- Anaïs OFFER médaillée d'argent en moins de 60 Kg

Les 73 licenciés ainsi que tous les membres du bureau sont très fiers de ces résultats et espèrent continuer sur cette lancée dans les années à venir avec peut-être de nouveaux compétiteurs!

Le Président, Olivier DELAGE

CONSORL MUNHORRIL DOS TOUNOS



Voilà l'été qui arrive et les vacances qui se profilent. Nos petits Conseillers Municipaux vont pouvoir en profiter.

En ce début d'année, ils ont organisé le traditionnel Grand Nettoyage de Printemps le 13 avril 2019.

Une vingtaine de personnes avaient répondu présentes pour ramasser les divers détritus. Cette année nous avons jeté notre dévolu sur le bourg de la commune et les abords de la départementale. Encore beaucoup

trop de choses jonchent les trottoirs.





Après les vacances, nous allons réfléchir à l'organisation du TELETHON en décembre 2019, pour participer à ce bel élan de solidarité. Notre première participation à l'organisation du TELETHON 2018 a permis de récolter 396 €, malgré la météo capricieuse l'après-midi et peu de participants.

En fin d'année, il sera aussi temps de se poser la question du renouvellement de nos conseillers. Est-ce nécessaire ?

Les jeunes de la commune ont-ils envie de faire bouger les choses et participer à la vie de leur commune ? Voilà les questions que nous allons nous poser. Un CMJ demande beaucoup de temps et d'énergie pour faire des choses intéressantes. La municipalité a toujours été derrière nos projets, mais il faut que notre jeunesse (écoliers, collégiens, lycéens) s'investissent et fassent vivre ces projets.

Le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE ST MAURICE LES BROUSSES vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Comme vous allez le voir dans les naissances de ce premier semestre, nous avons eu la joie d'accueillir une petite LOUNA au domicile de ses heureux parents. En effet cette petite fille était tellement pressée de découvrir Saint Maurice les Brousses que sa maman n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité pour la mettre au monde. C'est donc à son domicile qu'elle a vu le jour avec l'aide de son papa. A l'arrivée des secours elle criait déjà.

Il est à noter que c'est la première naissance sur la commune depuis environ 50 ans.

Nous souhaitons à LOUNA tous nos vœux de bonheur et une tendre attention à ses parents qui vont devoir agrandir maintenant leur habitation.

Louna née à 12h30 le 20.01.2019 Pèse 3kg370 et mesure 47cm

Environnement et Ecocitoyenneté

Comment aider les abeilles : 5 gestes simples à adopter!

C'est un fait, les abeilles sont en train de disparaître rapidement.

Même si les raisons exactes de cette extinction restent encore floues, on connaît cependant d'ores et déjà les conséquences de leur éventuelle disparition. C'est bien simple, la plupart des abeilles sont des insectes pollinisateurs. Cela signifie qu'elles aident les plantes à se reproduire. Ainsi, sans les abeilles, il y aurait beaucoup moins de plantes sauvages mais aussi moins de fruits et légumes. Heureusement, il existe quelques petits gestes simples à adopter pour aider les abeilles et éviter la catastrophe, et ce même si vous vivez en appartement!



1. Cultivez des plantes mellifères

Les abeilles se nourrissent principalement du nectar des fleurs. C'est également grâce à lui qu'elles produisent du miel. Ainsi, afin de leur fournir des sources de nourriture, n'hésitez pas à installer sur votre balcon ou sur le rebord de vos fenêtres des plantes mellifères. Il peut s'agir de camélias, de clématites, de glycines, de lavande, de géraniums, de dahlias, de capucines, de laurier-cerise ou encore de lilas. Faites votre choix!

Et si vous avez peur qu'en les attirant chez vous, les abeilles vous piquent, pas d'inquiétude! En effet, si vous ne les embêtez pas, il n'y a aucune raison pour qu'elles deviennent agressives.

2. Bannissez les pesticides

Il va de soi que si vous décidez de faire pousser de jolies plantes chez vous, vous veillerez à bannir tout insecticide, herbicide, fongicide et autre produit chimique!

En effet, si les abeilles venaient à se nourrir sur vos plantes traitées avec des pesticides, elles mourraient à tous les coups...



3. Installez un point d'eau

Les abeilles aussi apprécient de se désaltérer de temps en temps. Ainsi, n'hésitez pas à installer un petit point d'eau à proximité de vos plantes. Mais attention, faites en sorte qu'il ne soit pas trop profond, sans quoi elles pourraient se noyer. Ainsi, un couvercle de confiture peut suffire.

Si vous optez pour un récipient plus grand, pensez à y faire flotter des bouchons de liège afin que les abeilles puissent s'y accrocher si elles se retrouvaient accidentellement dans l'eau.

4. Achetez du miel local

Si vous aimez le miel, pensez à toujours acheter des pots produits dans votre région. Grâce à ce geste, vous soutenez les apiculteurs locaux et leur combat quotidien pour assurer la survie de leurs abeilles. De plus, la qualité de vie des abeilles de ces apiculteurs est souvent bien meilleure que dans les grandes entreprises de production de miel.

À noter qu'il est également possible de parrainer une ruche grâce à l'association Un toit pour les abeilles.

5. Partez à la chasse aux frelons asiatiques

Depuis leur arrivée sur la plupart des continents, les frelons asiatiques ont une fâcheuse tendance à attaquer les humains. Mais ce ne sont pas leurs seules victimes... En effet, cette espèce invasive prend également un malin plaisir à manger les abeilles.

Ainsi, si vous voyez un nid de frelons dans la rue, en forêt ou n'importe où ailleurs, signalez-le immédiatement à la mairie de la commune sur laquelle il se trouve. Cela pourrait permettre de sauver la vie de nombreuses abeilles...

Source: animalaxy.fr

$Sant\acute{e}$ — 5 conseils pour éviter les morsures de tiques

Depuis le printemps et le début des beaux jours, il est bien agréable de se promener en forêt. Problème : c'est le terrain de jeu favori des tiques entre mars et octobre. Alors, pour éviter d'être mordu et d'attraper, peut-être, la maladie de Lyme, voici 5 bonnes habitudes à adopter lors d'une excursion.

Se promener en forêt seul ou en famille est un divertissement partagé par de nombreux Français. Pourtant, la maladie de Lyme est en pleine progression en Europe. Pour éviter d'être mordu, suivez le guide!



1. Le choix des vêtements

Vous avez choisi votre destination, le pique-nique est prêt. En route! Ne partez pas en forêt comme vous iriez à la plage. Pour éviter la maladie de Lyme (appelée aussi Borréliose de Lyme), autant éviter d'être mordu! Les tiques résident en majorité sur les fougères, les herbes hautes et s'attaquent plus fréquemment aux membres inférieurs. Couvrez donc en priorité vos jambes. Un pantalon de couleur claire (afin de distinguer facilement les bestioles) rentré dans les chaussettes, semble être un bon moyen pour empêcher la tique de pénétrer dans vos vêtements.

2. Protégez les zones découvertes

Si vous n'avez pas de manches longues, ou qu'il fait vraiment trop chaud, ne laissez pas vos bras nus sans protection. Il existe des répulsifs contre les insectes à pulvériser sur la peau contenant notamment du DEET. Appliquez-vous en généreusement avant même de débuter votre randonnée. Vous êtes enceinte ? Vos enfants sont âgés de moins de trois ans ? Demandez conseils à votre pharmacien afin de choisir un produit adapté à chacun.

3. Évitez les broussailles

Les enfants galopent dans les broussailles... Qu'ils sont mignons... Oui, mais. Attention, danger ! Les broussailles sont de vrais réservoirs à tiques. C'est là qu'elles attendent leur repas : les animaux à sang chaud (petits mammifères et plus gros : chevreuils, sangliers, biches ou cerfs) ou vous ! Marchez au milieu des sentiers. Et quand vient l'heure du pique-nique ou de la sieste, restez sur une zone dégagée et isolez vous du sol grâce à une couverture ou une nappe.

4. Inspection après la promenade

Vous voilà de retour chez vous. Avant même de procéder à une inspection minutieuse, l'idéal est de prendre une douche et de changer de vêtements (ceux-ci peuvent faire un tour au sèche-linge à haute température pour tuer d'éventuelles tiques). La douche permettra peut-être de faire tomber naturellement une ou plusieurs tiques. Après cette première étape, regardez consciencieusement tout votre corps (vous pouvez vous aider d'un miroir) et spécialement les aisselles, les paupières, les oreilles, l'arrière des genoux, l'aine, le pli des coudes, le cou, le cuir chevelu. Soyez également très rigoureux avec vos enfants.

5. Comment retirer une tique

Vous avez une tique ? Pas de panique. La bactérie transmettant la maladie de Lyme (borellia) mettrait entre douze ou vingt-quatre heures pour contaminer l'organisme de l'homme. Vous avez donc le temps de retirez la tique grâce à un tire-tique ou une pince à tique que vous trouverez en pharmacie. Désinfectez la plaie avec un antiseptique sans alcool après avoir enlevé la bestiole et assurez-vous de ne pas avoir laissé la tête sous la peau. Oubliez l'huile, l'éther ou autre. Certains produits peuvent provoquer un stress chez la tique et la faire régurgiter dans votre corps... Cela accélèrerait la contamination si jamais la tique était porteuse de la bactérie. Observez la trace de la piqûre pendant trente jours. Si une trace rouge circulaire se forme peu à peu et s'étend, consultez votre médecin. Un traitement à base d'antibiotiques pris rapidement peut stopper rapidement l'évolution de la maladie.

Source: www.passeportsante.net

Débroussaillons l'Expression

Depuis 1990, l'association organise des concerts de chanson française -artistes des scènes actuelles- à Saint Maurice les Brousses et, depuis peu, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon. Autour d'une équipe grandissante de bénévoles, les spectacles sont d'année en année de plus en plus renommés et les spectateurs encore plus nombreux aux rendez-vous. Si l'aventure vous tente:

Contact: Patrick TEXIER - debexprescenes@gmail.com - www.debroussaillons-lexpression.com

30 ans un bel âge non?

Grâce à vous, fidèle public, nous avons traversé ces années et sommes encore en mesure de vous proposer une programmation digne des plus grandes scènes quand, en ces temps difficiles, nombreux lieux tirent leur rideau. Pour tout ca MERCI à VOUS!

Vendredi 1er novembre 2019

Premier concert Dakota Hope:

Duo chants/guitares, Bénédicte Guérineau et Patrick Faucher, un son pop, folk avec une pointe de blues sur des textes en français de leurs plumes ou empruntés à d'illustres auteurs.

Tête d'affiche:

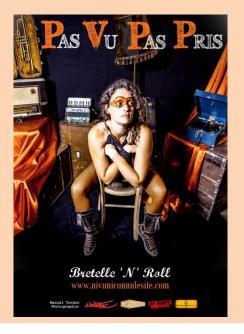
La Rue Kétanou, c'est d'abord un slogan, une devise, un état d'esprit. "C'est pas nous qui sommes à la rue, c'est la Rue Kétanou ». Un trio fantasque devenu, après avoir fêté leurs 20 ans, un quatuor avec l'arrivée de Pierre Luquet, leur enfant spirituel comme ils le disent...

Vingt ans d'cavale, de chansons festives, réalistes et engagées, de guitares, d'airs d'accordéon, d'harmonica et de percussions endiablées!

Vingt ans et La Rue Ketanou est toujours là, chansonniers et poètes, funambules acoustiques extravagants, suivis par un public toujours aussi nombreux.

Un public qui pourra les retrouver sur les routes de France dès 2019 alors qu'ils sont en préparation d'un tout nouvel album (sortie prévue janvier 2020)!





Samedi 2 novembre 2019

Premier concert : Pas Vu Pas Pris

Composition du groupe :

Yvette Ornière – chant, accordéon, percussions

Manu Cachet – chant, batterie, washboard, scie

Zacky Brillant – soubassophone

La gouaille d'Yvette est une invitation à la découverte et redécouverte de la chanson française.

Le trio bouscule, actualise et dérange les idées reçues sur la boîte à frissons! Ce groupe est un mystère qui joue l'embrouille.

Distillation d'un mélange étrange saupoudré de festif, d'humour et de guinguette.

Arriverez-vous à les démasquer?

Samedi 2 novembre 2019

Tête d'affiche : Soviet Suprem

Nouvel album MARX ATTACK et tournée 2019 qui passe par notre scène, en exclusivité sur la région! Plus de vingt ans après la chute du mur, le Soviet Suprem renait de ses cendres.

Et c'est à Paris qu'il a décidé de s'établir. Alors que la France ne jure plus que par l'Ouest, biberonnant sa jeunesse à la culture « yankee », deux musiciens ont décidé de prendre la tangente et de partir à la conquête de l'Est pour vivre leur « balkanican dream ».

Quand la musique mondialisée n'est plus qu'une soupe insipide qui martèle nos esgourdes a base de boom boom et de slogans bling bling, il est temps de réhabiliter l'Internationale, de libérer la fête et de lâcher les chevaux cosaques dans la sono!

Renseignements, extraits vidéos, clips...: http://www.debroussaillons-lexpression.com/



Soyez réactifs! Il n'y aura pas de place pour tout le monde.... mais tout le monde sera le bienvenu !

N'oubliez pas le PASSEPORT 4 concerts pour la modique somme de 27€; 6€75 le concert! 2 soirées de folie (tickets culture jeunes à 2€ pour les jeunes de 3 à 25 ans sans aucune condition : AAJPN à Nexon : 05-55-58-11-05)

Billets en vente, sans commission, chez notre partenaire : Pressing Du Fil au Fer Nexon 05-55-57-54-39 Scènes d'automne, le moins cher des petits festivals aux grandes affiches

Pour l'association, le Président, Patrick TEXIER

RockMetalCamp

Cette association a pour but la promotion des groupes et artistes Rock et Métal par tous les moyens disponibles (tous médias, tous supports existants ou à venir) et l'organisation d'événements tels que concerts, soirées ou festivals dans la communauté de communes et en coproduction avec d'autres associations de même nature sur le département de la Haute-Vienne et la région Limousin .

Contact: Philippe LAJOINIE (Président) - rockmetalcamp@gmail.com

Cette Année, 1710 festivaliers ont participé à la huitième Edition du RockMetalCampFest.

On tient à remercier les groupes, festivaliers, les bénévoles, Débroussaillons L'Expression, LAC, les entreprises partenaires, les Municipalités de St Hilaire Les Places, de St Maurice Les Brousses, de St Priest-Ligoure, la Communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus et tous les Agents Techniques de ces communes, le Département de la Haute-Vienne, le Camping l'air du Lac, et le soleil ponctuel au rendez-vous !! Sans vous tous le RockMetalCampFest ne pourrait perdurer et être gratuit. Merci encore !!

Philippe Lajoinie, pour RockMetalCamp



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes est en charge de l'animation dans notre petite ville de Saint Maurice les Brousses. Il essaye avec les moyens à sa disposition d'innover et de proposer des activités pour tous.

Contact : Karine GENIN (Présidente) - karinegenin@orange.fr

Notre saison 2019 a débuté le samedi 16 février par le concours Mario Kart Wii. Une douzaine d'équipes se sont affrontées dans des courses endiablées.

Au mois d'avril, Pâques s'est à nouveau invité pour sa traditionnelle chasse aux œufs au stade et une chasse au trésor dans le bourg pour les plus grands.

Dans le cadre du printemps des poètes, une partie de la troupe « les enfants terribles » de St Maurice les Brousses a fait une représentation aux classes du CP au CM2 de l'école de St Maurice.

Le mois de mai a vu la place se remplir lors du désormais traditionnel vide grenier de printemps et de la fête foraine qui, cette année encore, a eu un vif succès. Le comité lance un appel aux bénévoles pour ses manifestations, nous manquons de bras lors de ces week-ends où le public est au rendez-vous.

Le dimanche 26 mai la compagnie « les cagouilles » sous l'égide de « L'escargot dans les orties » nous ont présenté une pièce pleine de dynamisme et de bonne humeur en nous contant à leur manière les moments forts des luttes résistantes à travers l'histoire.

Pour la suite des réjouissances, il sera à noter sur vos agendas :

- Représentation de l'atelier théâtre « Les enfants terribles » le samedi 29 juin à 20h (entrée 2€). Venez voir nos acteurs en action à travers 5 pièces présentées par les 4 groupes de l'atelier théâtre.
- Vide grenier d'Automne, le dimanche 15 septembre
- La journée d'Halloween, en avance cette année, le samedi 19 octobre avec sa descente aux flambeaux (rue de la châtaigneraie, des peupliers, des saules, des lilas, des roseaux, des genêts)
- La représentation de noël de « Les enfants terribles » le samedi 14 décembre à 19h (entrée libre au chapeau)
- Le marché de noël le dimanche 15 décembre
- Les ateliers théâtres et gym seront reconduits à la rentrée prochaine dès le 3 septembre.

Je remercie chaleureusement les bénévoles pour leurs idées, leur dynamisme, leur disponibilité et leur travail.

Pour le comité des fêtes, Karine Génin

Si vous souhaitez participer à la vie festive de votre village, si vous avez des idées, des envies n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons ravis de vous accueillir pour nous aider à réaliser et animer une ou plusieurs manifestations. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter.

Football Club Saint Maurice les Brousses

Contact: Morgan Deguilhem - 06 13 52 52 52

La saison 2018-2019 s'est achevée le dimanche 26 mai, nous terminons deuxième de notre poule constituée de 12 équipes. Cette place nous permet de monter en 4ème division de district. L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 31 mai, le bureau a été reconduit. L'objectif de la saison prochaine sera de se maintenir avec un effectif stable, tout nouveau joueur ou bénévole sont les bienvenus.

Nous tenons à remercier la municipalité pour leur soutien. Toute l'équipe vous souhaite de passer un agréable été 2019, et nous vous donnons RDV le samedi 7 septembre pour notre concours de pétanque.

La Vie du Groupement de Jeunes de l'Ecole de Football du Pays de Nexon Contact : Cédric FOUETILLOU (Président) – Stéphane PEDENON (Secrétaire)

La fin de saison approche pour le Groupement de Jeunes Ecole de Foot du Pays de Nexon puisque les derniers match de championnat ont eu lieu le 2 juin pour laisser place aux différents tournois.

Pour cette deuxième phase, 2 équipes évoluaient à un niveau supérieur à la première phase.

Les U13 sont passés de la D3 à la D2 après avoir décroché la 3°place en première phase. Dans cette seconde ils terminent 3° après 6 victoires, 3 défaites et 1 nul. Ça se maintient pour eux.

Les U19 qui évoluent en R2 niveau 1 après avoir décroché la 4° place en première phase.



C'est beaucoup plus compliqué pour eux en terminant 9ème sur 10 dans cette seconde phase. Ils se sont inclinés en coupe U19 lors de la demi-finale contre Saint-Junien.

C'est également compliqué pour les U15 qui sont dans la même situation que leurs ainés en terminant 5^{ème} sur 6.

Les plus jeunes U11, U9 et U7 quant à eux prennent toujours autant plaisir lors de leurs plateaux.

L'opération « Panini » à l'effigie de l'école de foot a reçu un vif succès lors de leur remise autour de la galette dans la salle des fêtes de Saint Maurice.

Reste à venir la journée des jeunes le samedi 29 juin au stade de St Priest-Ligoure où les attendent des jeux l'après-midi et le match opposant parents / dirigeants et les U19 en fin de journée.

Cette journée se clôturera par un barbecue ouvert à tous.

Nous sommes à la recherche de joueurs U15, U17, U19 ainsi que de bénévoles pour encadrer nos équipes si le cœur vous en dit.

Le Président Cédric Fouetillou

La Joie de Vivre

La joie de Vivre est le club du 3ème âge de la commune de Saint Maurice les Brousses. Il a vocation à faire se retrouver ses adhérents autour de repas, manifestations et voyage de groupes.

Contact: Marie-Jeanne BRISSAUD (Présidente) - 05 55 57 51 03

Quelques nouvelles des activités au sein de notre club.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 9 janvier. Le club présente un bilan positif et le bureau reste inchangé. De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre au club, nous sommes actuellement 74 adhérents. Pour les activités, nous assurons toujours nos réunions le 2ème mardi du mois.

Les manifestations du 1^{er} semestre ont démarré par le samedi 23 février et notre pot au feu 75 personnes présentes. Le dimanche 14 avril notre loto de printemps nous avons eu une salle comble et pour le samedi 11 mai notre repas de printemps, 84 personnes étaient présentes.

Nous sommes partis en balade le Jeudi 13 Juin dans le Lot.

Pour le second semestre voici les manifestations à venir :

- Dimanche 13 octobre : Loto d'Automne
- Samedi 23 novembre : Repas de fin d'année
- Mardi 10 décembre : Dégustation des bûches de Noël.

Le bureau vous souhaite de passer de belles vacances ensoleillées

La présidente M J Brissaud

Club de Pétanque

Engagé dans différents championnats et concours, le club de pétanque de St Maurice les Brousses vous accueille. Contact : Olivier LAPORTE (Président) - 06 81 66 15 88

La saison arrive à sa moitié, les championnats se terminent et de bonnes surprises surviennent sans malheureusement atteindre le « graal ». Tout d'abord au niveau départemental : un 1/8 tête à tête masculin (EPAIN Antoine), un 1/4 tête à tête masculin (TRICART Jean-Philippe). Au niveau féminin deux éliminations en 1/8 tête à tête départementale (BOISSOU Isabelle et PIERI Sylviane) et un 1/4 tête à tête (FAYE Emeline). Au niveau régional chez les hommes Denis REGNER éliminé au 2ème tour après les poules et chez les femmes un 1/4 tête à tête ligue (PIERI Sylviane) et un 1/4 doublette féminin ligue (FAYE Emeline et BOISSOU Isabelle).

La palme revient aux jeunes avec deux équipes qualifiées pour le championnat de France en temps que vice champion de ligue junior pour CARPE Marie Charlotte et un titre de vice champion ligue et champion départemental minime pour CARPE Lauryne. Une mention particulière pour CARPE Marie Charlotte qui a intégré le groupe France en jeune espoir féminin.

En association avec le club de l'UFOLEP de Nexon deux qualifications en doublette mixte (HOSPITAL Hervé et LAPORTE Sabrina) et un titre de vice champion régional (HEURTEBIZE Bruno et CARPE Stéphanie). Un titre de champion départemental jeune pour LAPORTE Clément.

Une bonne participation des joueurs et joueuses dans les divers concours. La saison des nationaux va commencer avec je l'espère de bonnes surprises.

Le club organisera son loto début octobre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été bien méritées. Le président, O. LAPORTE





A.C.C.A. Saint Maurice les Brousses

Contact: Yves Faucher (Président) - 06 86 72 48 80

La nouvelle saison se prépare avec quelques changements. A la suite d'une nouvelle loi nationale, le tarif du permis de chasse est passé de 400 € à 200 € pour le permis national. Cela facilitera la mobilité plus intéressante vers les autres départements.

Du coté de la fédération après une assemblée générale un peu houleuse pour la chasse au sanglier (ces bêtes noires) sera sans quota. La cotisation gros gibiers est supprimée mais une taxe selon le territoire incombera à l'ACCA et devrait être récupérée sur la vente de carte afin d'alimenter la « caisse dégâts ».

Le débat voulant interdire les déplacements en voiture pendant la battue n'a pas pris forme pour l'instant. A mon avis, il faut bien se déplacer aussi pour récupérer les chiens ainsi que pour la surveillance du bon fonctionnement de la battue. Non les chasseurs ne poursuivent pas le gibier en voiture en ce qui concerne notre ACCA.



En cette période de travaux agricoles importants le gibier se déplace beaucoup. Amis automobilistes, redoublez de vigilance, les accidents de voitures étant plus nombreux !

Bonnes vacances à tous,

Pour l'association, le Président Yves FAUCHER

Association des Parents d'élèves

L'Association de Parents d'Elèves a pour unique objectif de récolter des fonds, intégralement reversés aux coopératives scolaires, et ce en organisant tout au long de l'année de nombreuses manifestations. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.



Présidente : Céline VEDEL - ape.smlb@gmail.com

L'année 2019 a commencé avec le repas de l'école animé cette année par Tao le magicien. Petits et grands se sont laissés prendre au jeu de ses différents tours de magie. La soirée a été un succès et chaque convive est reparti avec un peu de magie dans les yeux.









L'association a ensuite comme tous les ans assuré la buvette du tournoi de tennis de table organisé par les enseignants.

En mai, les plants de légumes et fleurs sont venus garnir nos terrasses et nos jardins. Cette année nous avons travaillé avec les serres Pascal Caillaud « De la Fleur au Jardin » à Saint Yrieix la Perche que nous remercions pour leur collaboration.

Enfin, le 21 juin aura lieu la traditionnelle kermesse à partir de 16h30 place de l'église, sur le thème Princesses et Chevaliers. Puis le spectacle préparé par chaque classe fera suite à l'espace Juliette Gréco. Cette soirée sera l'occasion de fêter la fin de l'année scolaire et de passer un moment de convivialité.

En attendant de vous retrouver pour cette dernière manifestation, les enfants et nous-mêmes vous remercions pour votre participation, votre fidélité et votre soutien .

Retrouvez toute notre actualité sur la page Facebook « APE Assoc Parents Elèves Saint Maurice les Brousses ».



Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact: Daniel TRASSARD (Président) - daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



6-7 octobre 2018 : CFT Sommières dans le Gard

Deux couples sont au départ de St Maurice. Après la pause café à Capdenac, le déjeuner à Rodez face à la cathédrale gothique Notre-Dame, arrivée à Sommières dans notre gîte, la soirée s'est prolongée par la visite de la cité médiévale lovée au bord du Vidourle et diner sous les arcades.

Samedi matin, découverte du marché avec ses nombreux stands, inscription et déjeuner à la salle des fêtes servi par les membres du moto-club sommiérois. En début d'après-midi, départ pour la balade à travers la Camargue avec ses manades de taureaux et ses chevaux à destination des Saintes-Marie-de-la-Mer, où nous découvrons sa célèbre église romane dédiée à S^{te} Sara, patronne des gitans, ses ruelles pavées, ses arènes, ses grandes plages de sable. Nous faisons une halte aux arènes de Sommières pour assister à une démonstration de raseteurs (ils apprennent la gestuelle et la technique du raset) par l'école taurine.

Retour à salle des Fêtes pour un apéritif agrémenté d'un concert tzigane et repas dansant avec DJ.

Dimanche matin, balade à travers la campagne gardoise, ses vignobles, ses oliveraies, ses cultures de céréales et d'oléagineux et même de lavande. Déjeuner à la salle des fêtes et retour à St Maurice.





14 octobre 2018 : Balade Creusoise

Huit personnes sont au départ de Feytiat pour rejoindre notre ami Jean-Marc à Aubusson où nous parcourons les vieux quartiers, longeons la rivière Creuse, arrivons sur les ruines (appelées le chapitre) du château féodal Xème au XIIIème siècle par les Vicomtes d'Aubusson surplombant la ville - un des plus remarquables châteaux forts du Moyen Age - détruit sur ordre de Richelieu en 1632.

Direction Felletin pour découvrir en surplomb le célèbre lycée du Bâtiment (ENMB) créé il y a plus d'un siècle et premier en France entièrement consacré aux métiers du bâtiment, la stèle gravée à l'effigie des différents corps de métiers (maçon, tailleur de pierre...). Délicieux déjeuner à l'auberge de Magnat l'Etrange.

L'après-midi, destination Crocq, place forte du Comté d'Auvergne, avec visite de l'écomusée de la pelleterie et des bannières à la maison du patrimoine retraçant l'histoire de la pelleterie, le travail des peaux et fourrures, industrie florissante à Crocq au 20ème siècle. Puis, nous admirons les tours du château fort, ultimes vestiges d'un puissant château fort du XIIème siècle qui dominent la nature environnante et offrent un beau panorama à 360° sur les volcans d'Auvergne, le plateau de Millevaches et les Combrailles. A 20 m de hauteur, au sommet des tours, une table d'orientation permet aux visiteurs d'apercevoir la chaîne des Puys et le massif du Sancy.

En fin d'après-midi, halte rafraîchissante à Clairavaux avant de quitter notre ami guide Jean-Marc et de prendre le chemin du retour.







Association Motos Tourisme « Les Motoriciens »

Contact: Daniel TRASSARD (Président) - daniel.trassard@orange.fr - 06 84 55 88 98



25 novembre 2018 : Repas de fin d'année

17 membres de l'AMT se sont retrouvés au restaurant « Le Quatre » à Solignac .

Après un accueil chaleureux autour d'un kir et ses délicieux toasts au foie gras maison , nous avons savouré les succulents plats élaborés par Alberto avec des produits du terroir.

Puis après une petite promenade digestive dans la cité médiévale et sur les bords de la Briance, chacun a pris le chemin du retour.



25 novembre 2018 : Repas de fin d'année

Le Président exprime ses meilleurs vœux à toute l'assemblée. Il note que le bilan est très positif, que de belles balades et de beaux rassemblements ont été effectués et exprime également le vœu que le club continue son chemin avec l'esprit motard, l'esprit de groupe, l'entraide et la personnalité de chacun des membres.

Quinze manifestations ont eu lieu en 2018. Le bilan financier très correct ne fait que confirmer la bonne santé du club et la mobilisation de tous et de chacun.





La saison 2019 est bien partie avec le séjour dans le Vercors du 25 au 29/05/2019 avec 13 participants.

Prochaines dates à retenir :

15-16/06/2019: Les sentiers des Causses et Conques 46 30/06/2019: Rallye touristique à Villeneuve Loubert 06

06-07/07/2019: Balade en Aubrac

26-28/07/2019: Les Bayoux Commentry 03

03-04/08/2019: Inter.e CFT organisée La Moto Digoin 71

11/08/2019: Motocoeur Lourouer St Laurent 36

01/09/2019: Motards contre le Cancer

07-08/09/2019: CFT coupe régions BAB Bayonne

21-22/09/2019: CFT Landevielle 85

05-06/10/2019: Finale CFT Malaucène 84

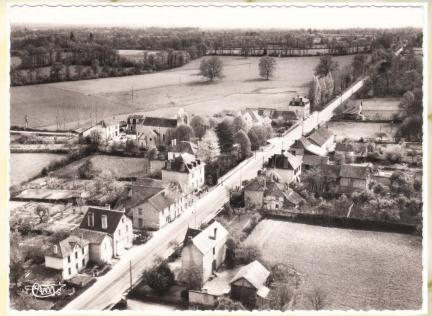
« Les Motoriciens » souhaitent à tous un bel été ensoleillé.

Le Président Daniel Trassard

Histoire du Bourg: La traversée de notre commune, la RD 704

Tous les usagers connaissent cette route en ligne droite qui traverse du Nord au Sud notre commune, la 704. Le premier relevé cadastral effectué par CASSINI entre 1756 et 1789 fait apparaître un tracé très similaire à celui que nous connaissons aujourd'hui. Bien que légèrement modifié au fil des ans, son emprise sera la base structurelle de notre bourg actuel à partir de 1790.

A la fin du 18ème et début du siècle. face 19ème l'augmentation de la circulation hippomobile Louis **Philippe** relance la construction des routes. La Haute-Vienne se voit dotée d'une deuxième route de Limoges Périgueux. Celle-ci fut à demandée par le maréchal Bugeaud, Duc d'Isly, pour se retirer dans son domaine de La Durantie, commune de Lanouaille, en Dordogne. Cette route royale sera classée « Chemin de Grande Circulation » GC 53, puis « Route Nationale 704 » en 1931 et par la suite sera déclassée en 1973 pour devenir « Route Départementale 704 » reliant sur km, Limoges à Saint 166 Chamand dans le Lot par Sarlat.





L'avenue de Limoges au carrefour de la Mairie dans les années 30



L'entrée Nord du bourg vers 1935 avec le bâtiment de La Poste

A votre service

Alimentation, Restauration, Epicerie ···

- KAT'N DO: Bar, Tabac, Presse, Loto, Snack ... 6 Avenue de Limoges, 05 55 57 50 04
- L'ATELIER DES TROIS SŒURS : Confitures, gelées... 06 23 19 83 86
- L'INSTANT GOURMAND: Restaurant La Plaine, 05 55 36 29 38
- LACHAUME CHRISTOPHE: Revendeur de bières FURTH 06 15 42 53 88
- LE PAIN RETROUVE : Boulangerie, Pâtisserie Place de l'église, 05 55 57 51 99
- MADELEINES BÉBÉ: Madeleines, Chocolats ... Rue des Lauriers, 05 55 58 21 33
- MI CASA: Pizzeria Avenue de Limoges, 05 55 50 16 30

Artisanat: Bâtiment

- JOURDE CYRILLE: Peintures, revêtements muraux et sols 06 88 12 05 04
- NGUYEN DENIS: Carrelage, Plomberie 06 68 62 86 09 ou 05 55 04 10 97
- NICO DEPANNE : Réparation et remplacement Menuiserie Bois/Alu/PVC 06 18 53 60 72
- SEB.TERR.ASS: Terrassement, Assainissement ... 06 73 17 39 00
- TOUPANCE OLIVIER: Plomberie, chauffage, Sanitaire 06 75 67 23 37 ou 05 55 00 60 82

Entreprises locales

- ATMOS'FER: Ferronnerie d'art ZA des Lauriers, 06 76 95 77 34
- CAUQUIL FRERES: Carrosserie, Réparation, Dépannage ZA des Lauriers, 05 55 57 52 52
- GEDIMAT : Matériaux, bricolage 4 Allée Occitane, 05 55 57 58 50
- SMB MOTOCULTURE: Vente et réparation matériels de parcs et jardins ZA des Lauriers 05 55 57 50 02

Artisanat: Divers

- MENUDIER ELAGAGE: Elagage, Abattage, Entretien parc, tailles ... 06 87 03 23 50
- MMPB: Pédicure bovin 06 62 94 02 63
- PEYRAT MICHEL: Mécanique Agricole, Gaz 28 Avenue de Limoges 05 55 57 50 60
- SARL FAUCHER ET FILS: Exploitation forestière, Aliments bétail, ... Pomaret, 05 55 57 50 70

Services

- AGENCE IAD: Mandataire en immobilier Roland OFFER, 06 27 87 73 69
- ECO'N HOME: Expertise Bâtiment 4 rue des Lauriers, 05 19 76 00 56
- MEGAGENCE : Agence immobilière indépendante 06 83 42 13 68

Un nouveau commerce: SYLVIE COIFFURE

A partir du 1^{er} octobre, Sylvie VOISIN vous accueillera du mardi au samedi dans son nouveau salon de coiffure mixte situé au 33, avenue de Limoges.

Etat Civil 2019

Naissances:

- 28/12/2018 CLAVEAUX Rachelle, Marie, Andrée, née à LIMOGES
- 05/01/2019 COUSSY Louane, Maëlys, née à LIMOGES
- 20/01/2019 PLANCHE Louna, Françoise, Colette, née à SAINT MAURICE LES BROUSSES
- 28/01/2019 MOREL Loïc, Richard, né à LIMOGES
- 22/02/2019 ANTOLINOS Louis, Antoine, Marie, Yannick, né à LIMOGES
- 20/03/2019 JOLY Kessy, Marie, née à ORLÉANS (LOIRET)
- 02/06/2019 MANUCHS Mathis, né à LIMOGES

<u>Décès :</u>

- 18/12/2018 BARNAGAUD Aimé, Jean, Paul, époux de Andrée HIVERT
- 27/12/2018 GUIARD Jacqueline, Christiane, veuve de Jean-Claude BARRIERE
- 22/03/2019 CHABASSIER Michel époux de Marie-Anne-Thérèse DURAND

Manifestations à venir (Juin 2019 - Décembre 2019)

Date	Organisateur	Occasion	Lieu				
	Juin						
Vendredi 21	Association Parents d'Elèves	Kermesse de l'école	Espace Juliette Gréco				
Samedi 29	Ecole de Foot Pays de Nexon	Journée Parents-enfants	Stade Saint Priest Ligoure				
Samedi 29	Comité des Fêtes	Spectacle de l'été "Atelier Théâtre" - 20h	Espace Juliette Gréco				
		Septembre					
Dimanche 7	FC Saint Maurice les Brousses	Concours de Pétanque	Stade Communal				
Dimanche 15	Comité des Fêtes	Vide-grenier d'Automne	Places du village				
Octobre							
Samedi 5	Pétanque	Loto	Es pace Juliette Gréco				
Dimanche 13	La Joie de Vivre	Loto d'Automne	Es pace Juliette Gréco				
Samedi 19	Comité des Fêtes	Journée Halloween	Es pace Juliette Gréco				
		Novembre					
Vendredi 1	Débroussaillons l'expression	Scènes Automne 2019	Es pace Juliette Gréco				
Samedi 2	Débroussaillons l'expression	Scenes Autonine 2019	Espace Juliette Gréco				
Dimanche 10	La Joie de Vivre	Thé dansant	Espace Juliette Gréco				
Samedi 16	Association Parents d'Elèves	Loto	Espace Juliette Gréco				
Samedi 23	La Joie de Vivre	Repas de fin d'année	Espace Juliette Gréco				
Décembre							
Mardi 10	La Joie de Vivre	Réunion et bûche de Noël	Espace Juliette Gréco				
Samedi 14	Comité des Fêtes	Représentation Noël "Atelier Théâtre" - 19h	Espace Juliette Gréco				
Dimanche 15	Comité des Fêtes	Marché de Noël	Espace Juliette Gréco				

Si vous êtes habitant de la commune de Saint Maurice les Brousses et que vous souhaitez faire part de votre activité (professionnelle, associative ou autres) dans le prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à contacter la mairie! Vous pouvez également faire part de vos remarques et commentaires sur ce nouveau bulletin, ainsi que proposer des thèmes que vous souhaiteriez aborder. Nous restons à votre écoute.